

GUIDE DES LABELS COURSES NATURE



SOMMAIRE

5 BONNES RAISONS POUR FAIRE UNE DEMANDE DE LABEL	3
LES ENGAGEMENTS	4
REFERENCES REGLEMENTAIRES	5
DEFINITION DES FAMILLES DES COURSES NATURE	6
CRITERES ET CONDITIONS DES LABELS TRAIL	7
CRITERES ET CONDITIONS DES LABELS MONTAGNE & KILOMETRE VERTICAL	8
TABLEAU DES DROITS A LABEL FFA	9
LA PROCEDURE DE DEMANDE DE LABEL	10
CONTACTS	11



PARTENAIRE PRINCIPAL



GUIDE DES LABELS COURSES NATURE



LABELS FFA COURSES NATURE

5 BONNES RAISONS POUR FAIRE UNE DEMANDE DE LABEL

VALORISEZ VOTRE COURSE EN AFFICHANT LE LABEL

- signifie que vous avez fait l'objet d'un rapport rigoureux par un juge arbitre FFA et les commissions d'experts de la FFA. Il démontre vos capacités, votre professionnalisme et prouve votre engagement en faveur de la qualité, la sécurité, la convivialité.



INSCRIVEZ VOTRE COURSE DANS UNE DEMARCHE DE PROGRES

- Le label est décliné en 2 niveaux : Régional, National. Les différents niveaux peuvent être atteints en fonction du degré d'investissement de l'organisateur dans [les engagements du Label](#) et de la satisfaction des juges arbitres, évaluée grâce au rapport d'arbitrage.



SOYEZ PRESENTS SUR LE CALENDRIER OFFICIEL DES COURSES À LABEL FFA

- La FFA met à la disposition sur www.athle.fr le calendrier officiel des courses labellisées.



BÉNÉFICIEZ DE LA RECONNAISSANCE DU LABEL

- La FFA communique auprès des collectivités, des médias spécialisés et travaille à la [reconnaissance du label](#).

UN SERVICE ESSENTIEL POUR FACILITER VOS DEMARCHES

- Des outils simples et complets pour la gestion des inscriptions, des résultats...



PARTENAIRE PRINCIPAL



GUIDE DES LABELS COURSES NATURE



LABELS FFA COURSES NATURE

LES ENGAGEMENTS

Au travers du label FFA, les organisateurs prouvent leur respect des engagements dans les domaines de

LA QUALITÉ

Des services de qualité avec un village coureurs, zones de ravitaillements, navettes, douches, vestiaires, consignes, road book,...

LA SÉCURITÉ

Un dispositif médical avec des moyens humains et matériels (médecins urgentistes, médecin du sport, secouristes, infirmiers, kinés, podologues, véhicules.....) et de sécurité en conformité avec la réglementation ainsi que des signaleurs, des aiguilleurs, balisage du parcours,

LA CONVIVIALITÉ

Des volontaires accueillants et disponibles, des animations, lots et cadeaux pour tous les participants,

L'ÉCO-RESPONSABILITÉ

Des actions en faveur de **pratiques éco responsables** dans l'organisation, dans la gestion et l'utilisation des équipements sportifs et des lieux de pratique: éco mobilité dans les transports, limitation de la consommation des ressources, réduction des déchets, achats responsables, éco-communication...



PARTENAIRE PRINCIPAL



GUIDE DES LABELS COURSES NATURE



LABELS FFA COURSES NATURE

REFERENCES
REGLEMENTAIRES



PARTENAIRE PRINCIPAL



GUIDE DES LABELS COURSES NATURE



LABELS FFA HORS STADE

CRITERES ET CONDITIONS
DES LABELS FFA

Qui attribue le label FFA Hors Stade et selon quelles modalités?

La Commission Nationale des Courses Hors Stade (CNCHS) est responsable de la procédure d'attribution du Label FFA Hors Stade. La décision finale appartient au Bureau Fédéral de la Fédération Française d'Athlétisme.

La procédure d'attribution se déroule en 4 étapes :

- ✚ Candidature de l'organisateur sur CALORG et envoi à la CRCHS de la fiche compétition éditée à partir de CALORG
- ✚ Audit et proposition de la Commission Régionale des Courses Hors Stade (CRCHS).
- ✚ Audit et proposition par la CNCHS de l'attribution des Labels FFA.
- ✚ Décision finale du Bureau Fédéral



PARTENAIRE PRINCIPAL



GUIDE DES LABELS COURSES NATURE



LABELS FFA HORS STADE

CRITERES ET CONDITIONS
DES LABELS FFA

La suspension du label par la FFA

La Commission Nationale des Courses Hors Stade (CNCHS) est habilitée à suspendre un Label Hors Stade attribué dans les cas suivants :

- ✂ Non respect du règlement
- ✂ Force majeure

La décision de suspension sera notifiée au club par tous moyens appropriés

Demande d'annulation du label

Un organisateur doit informer par mail La Commission Nationale des Courses Hors Stade (CNCHS) et sa CRCHS, de son souhait d'annuler un label attribué.

Seule la CNCHS est habilitée à traiter cette demande.



PARTENAIRE PRINCIPAL



GUIDE DES LABELS COURSES NATURE



LABELS FFA COURSES NATURE

DEFINITION DES COURSES NATURE

Dans chacune de ces familles, les organisateurs peuvent prétendre aux Labels Régionaux, Nationaux ou Internationaux. L'attribution d'un Label FFA pour une année, n'implique pas sa reconduction systématique sur l'année suivante.

Dans le cadre du développement des licences, l'organisateur pourra proposer un tarif particulier pour les inscriptions collectives.

Les Trails découvertes

- Course pédestre avec classement et/ou prise de temps se déroulant en milieu naturel sur un parcours matérialisé formé notamment de chemins ou sentiers d'une distance inférieure 21 km et avec le minimum possible de routes cimentées ou goudronnées (qui ne devraient pas excéder 25% de la distance totale). Les ravitaillements, mis en place par l'organisateur, ne seront pas obligatoires mais conseillés. Les concurrents auront la possibilité d'emporter du ravitaillement (liquide ou solide). Les moyens de sécurité devront être en rapport avec la configuration du parcours et suivre la directive ministérielle. Cette définition ne prend pas en compte la notion de dénivelé et laisse à l'organisateur la liberté dans ce domaine.

Les Trails courts

- Course pédestre avec classement et/ou prise de temps se déroulant en milieu naturel sur un parcours matérialisé formé notamment de chemins ou sentiers d'une distance entre 21 km à moins de 42 km et avec le minimum possible de routes cimentées ou goudronnées (qui ne devraient pas excéder 25% de la distance totale). Les ravitaillements, mis en place par l'organisateur, ne seront pas obligatoires mais conseillés. Les concurrents auront la possibilité d'emporter du ravitaillement (liquide ou solide). Les moyens de sécurité devront être en rapport avec la configuration du parcours et suivre la directive ministérielle.

Les Trails

- Course pédestre avec classement et/ou prise de temps se déroulant en milieu naturel sur un parcours matérialisé formé notamment de chemins ou sentiers d'une distance supérieure ou égale à 42 km et avec le minimum possible de routes cimentées ou goudronnées (qui ne devraient pas excéder 15% de la distance totale) et se déroulant en autonomie ou en semi autonomie. Les moyens de sécurité devront être en rapport avec la configuration du parcours et suivre la directive ministérielle. Cette définition ne prend pas en compte la notion de dénivelé. Il est souhaitable lorsque c'est possible et en fonction des régions, que le dénivelé soit environ de 2000 m.

Les ultra-trails

- Course pédestre avec classement et/ou prise de temps se déroulant en milieu naturel sur un parcours matérialisé formé notamment de chemins ou sentiers d'une distance supérieure à 80 km et avec le minimum possible de routes cimentées ou goudronnées (qui ne devraient pas excéder 15% de la distance totale) et se déroulant en autonomie ou en semi autonomie. Les moyens de sécurité et de contrôle devront être en rapport avec la configuration du parcours et suivre la directive ministérielle. L'organisateur devra également mettre en place des heures limites de passage et mettre hors course les concurrents qui s'y présenteraient. Cette définition ne prend pas en compte la notion de dénivelé. Il est souhaitable, lorsque cela est possible et en fonction des régions, que le dénivelé soit de 2000 m et +.

Les courses en montagne

- 500m de dénivelé positif cumulé minimum.
- 300m de dénivelé minimum entre le point haut le point bas.
- Une durée de course de 1 heure à 1 heure 15 pour les premiers.
- Les Epreuves de courses en montagne « classiques », ne comportant pas plus de 20% de parcours goudronné, pouvant se dérouler soit en montée continue, soit en montées descentes alternées.
- Course de côte se déroulant sur route goudronnée, avec toutes les précautions de sécurité relatives à la circulation.

Le Kilomètre vertical

- Course pédestre avec classement et/ou prise de temps se déroulant en milieu naturel sur un parcours matérialisé formé notamment de chemins ou sentiers avec **mille mètres de dénivelé positif (+ ou - 150 mètres)** sur la plus courte distance possible et un maximum de 5,5 km.



PARTENAIRE PRINCIPAL



GUIDE DES LABELS COURSES NATURE



LABELS FFA COURSES NATURE

CRITERES ET CONDITIONS DES TRAILS

CRITERES ET CONDITIONS MINIMALES	NATIONAL	REGIONAL
ADMINISTRATIFS		
Structure fédérale FFA (club, cda, cdchs, ligue, crchs)	requis	requis
Antériorité de l'épreuve	≥ 2 ans dont 1 an régional	≥ 1 an
Validité du label	1 an	1 an
Tarif label	Cf. tableau des droits	Cf. tableau des droits
Accord CRCHS /LIGUE	✓	✓
Accord FFA	✓	✓
SPORTIFS		
Nombre d'arrivants	≥ 300	✗
Jury FFA (hébergement et restauration à la charge de l'organisateur)	1 JA FFA + 1 JA de la ligue	1 JA de la ligue
Composition du Jury à envoyer	J-8 à la LIGUE	J-8 à la LIGUE
Agents sportifs (tableau synthétique à envoyer cas@athle.org)	2 mois après la course	✗
Rapport d'arbitrage favorable	✓	✓
Respect des règlements FFA	✓	✓
Prévoir l'organisation d'un contrôle antidopage	✓	✓
Parcours (distances, boucles, départ,...)	Se référer au règlement hs	Se référer au règlement hs
Informations parcours (carte, typologie...)	✓	✓
CHRONOMETRAGE ET RESULTATS		
Envoi des résultats au format logica	Sous 48h	Sous 48h
Utilisation des puces télémétrie	✓	Recommandé
Loi informatique et libertés (loi n°78-17 du 11 janvier 1978)	✓	✓
ENVIRONNEMENT		
Label Agenda 21	✓	✓

Infos : - Les trails découvertes peuvent demander au maximum un label régional
 - Le nombre de labels nationaux étant limité, une même compétition (hormis les Championnats de France) ne pourra avoir qu'un label national trail.

- Hormis pour le Championnat de France, les fonctions de chronométreur et de starter pourront être assurées par un licencié FFA ne possédant pas de diplômes d'officiels.



GUIDE DES LABELS COURSES NATURE



LABELS FFA COURSES NATURE

CRITERES ET CONDITIONS DES COURSES EN MONTAGNE ET KILOMETRE VERTICAL

CRITERES ET CONDITIONS MINIMALES	NATIONAL	REGIONAL
ADMINISTRATIFS		
Structure fédérale FFA (club, cda, cdchs, ligue, crchs)	requis	requis
Antériorité de l'épreuve	≥ 2 ans dont 1 an régional	≥ 1 an
Validité du label	1 an	1 an
Tarif label	Cf. tableau des droits	Cf. tableau des droits
Accord CRCHS /LIGUE	✓	✓
Accord FFA	✓	✓
SPORTIFS		
Nombre d'arrivants	≥ 100	✗
Jury FFA (hébergement et restauration à la charge de l'organisateur)	1 JA FFA + 1 JA de la ligue	1 JA de la ligue
Composition du Jury à envoyer	J-8 à la LIGUE	J-8 à la LIGUE
Agents sportifs (tableau synthétique à envoyer cas@athle.org)	2 mois après la course	✗
Rapport d'arbitrage favorable	✓	✓
Respect des règlements FFA	✓	✓
Prévoir l'organisation d'un contrôle antidopage	✓	✓
Parcours (distances, boucles, départ,...)	Se référer au règlement hs	Se référer au règlement hs
Informations parcours (carte, typologie...)	✓	✓
CHRONOMETRAGE ET RESULTATS		
Envoi des résultats au format logica	Sous 48h	Sous 48h
Utilisation des puces télémétrie	✓	Recommandé
Loi informatique et libertés (loi n°78-17 du 11 janvier 1978)	✓	✓
ENVIRONNEMENT		
Label Agenda 21	✓	✓

Infos : Les modifications des distances concernant les courses en montagne, seront à valider par la Fédération.

Hormis pour le Championnat de France, les fonctions de chronométreur et de starter pourront être assurées par un licencié FFA ne possédant pas de diplômes d'officiels.



GUIDE DES LABELS COURSES NATURE



LABELS FFA COURSES NATURE

TARIFS DES DROITS A LABEL



- De 500 arrivants
300 euros
NATIONAL

+ 500 arrivants
500 euros
NATIONAL

- 500 arrivants
150 euros
REGIONAL



+ 500 arrivants
250 euros
REGIONAL

Une réduction de 50%
sera accordée
à partir du 2^e Trail
organisé Le même Jour

(la remise sera appliquée à la course dont les droits
sont les plus faibles)



PARTENAIRE PRINCIPAL



GUIDE DES LABELS COURSES NATURE



LABELS FFA COURSES NATURE

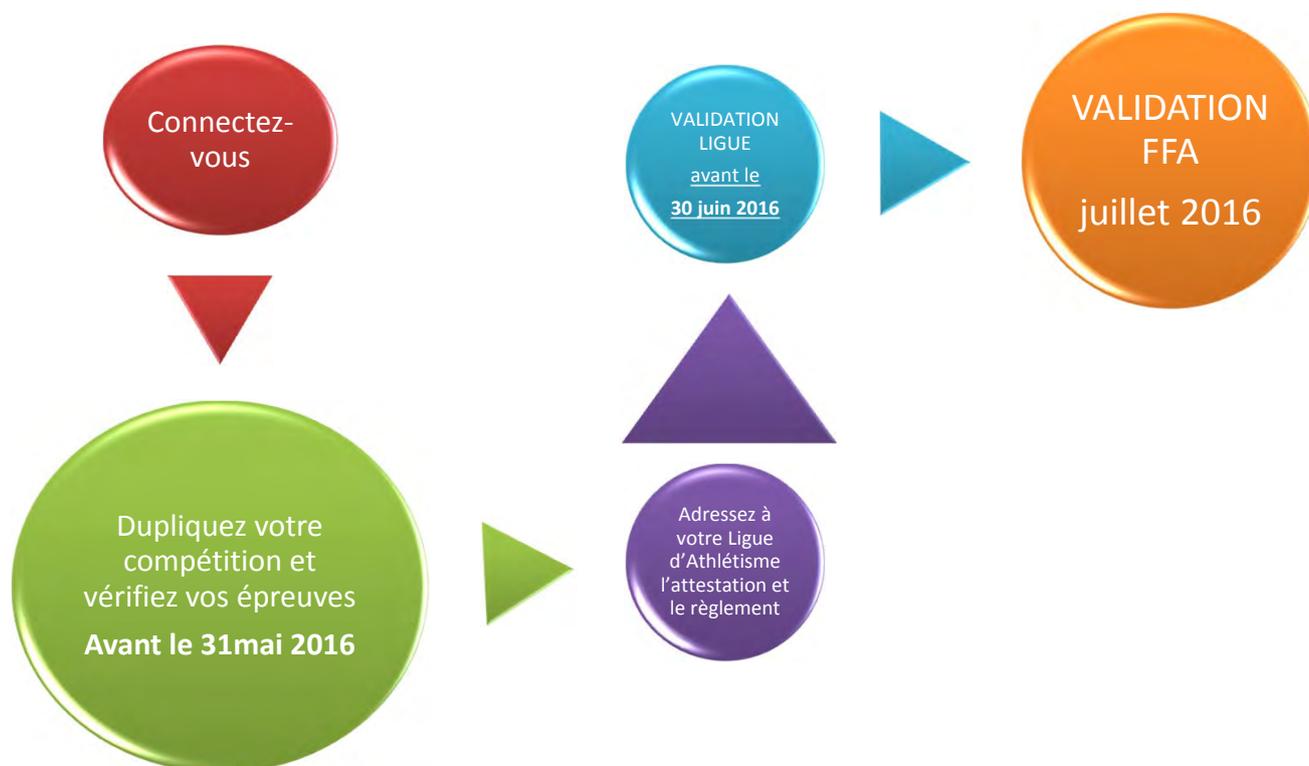
PROCEDURE DE
DEMANDE DE LABEL FFA



CALORG

Calendrier des compétitions dédiées aux organisateurs

www.athle.fr/calorg



PARTENAIRE PRINCIPAL



GUIDE DES LABELS COURSES NATURE



LABELS FFA COURSES NATURE

CONTACTS

La Fédération Française d'Athlétisme

- ✓ Commission Nationale des Courses Hors Stade
- ✓ Service juridique
- ✓ Service communication
- ✓ Traitements des résultats
- ✓ Gestion des calendriers
- ✓ Commission des agents sportif

cnchs@athle.fr
 juridique@athle.fr
 communication@athle.fr
 resultats.cnchs@athle.fr
 admin.siffacalorg@athle.fr
 cas@athle.org

REGIONS	EMAIL LIGUES	EMAIL CRCHS	ENVOI RESULTATS
ALSACE	lraa@crossa.com	raymondpretat@aol.com	raymondpretat@aol.com
AQUITAINE	ligueaquitaineathletisme@orange.fr	jo.didelot@wanadoo.fr	resultatschs@orange.fr
AUVERGNE	athle.auv@gmail.com	darebane@free.fr	
BASSE NORMANDIE	secretariat.lbna@orange.fr	julien.hamard@sfr.fr	stephane.lescot14@orange.fr
BOURGOGNE	ffaligebou@wanadoo.fr	ffacrchsbou@wanadoo.fr	resultats-courses-bourgogne@laposte.net
BRETAGNE	bretagneathletisme@gmail.com	crchs.bretagne@gmail.com	alain.talarmin@orange.fr
COTE D'AZUR	ligue@athlecotedazur.fr	yannick.formal@hotmail.fr	lcaachs@aol.com
CENTRE	athle.centre@wanadoo.fr	jpcalenge@free.fr	courses.centre@yahoo.fr
CHAMPAGNE	LCAathletisme@wanadoo.fr	billaudel.pascal@bbox.fr	
CORSE	admiliguecorseathle@gmail.com	crchscorse@gmail.com	masclet.thierry@club-internet.fr
FRANCHE COMTE	athletisme.ligue.fc@wanadoo.fr	dobeulti@orange.fr	athletisme.ligue.fc@wanadoo.fr
GUADELOUPE	ligue.athlegua@wanadoo.fr	ligue.athlegua@wanadoo.fr	
GUYANE	athle973@wanadoo.fr	daniel.lapompe-paironne@mediaserv.net	
HAUTE NORMANDIE	athletisme.haute.normandie@wanadoo.fr	jacky.denize@wanadoo.fr	lambert.remy@neuf.fr
ILE DE FRANCE	lifa@athleif.org	crchsidf@gmail.com	resultatshs.idf@athleif.org
LANGUEDOC	ligue.lan@athle.org	jeanclaude.moulin@voila.fr	
LIMOUSIN	ligueathlelimousin@yahoo.fr	laurent.lasvergnas@wanadoo.fr	courseslimousin.athle@laposte.net
LORRAINE	liglorathletisme@free.fr	Michel.folley@numericable.fr	
MARTINIQUE	ligue.athle972@orange.fr	cbrf@life.fr	
NOUVELLE CALEDONIE	lncalagoon.nc	berthet@lagoon.nc	
NORD PAS DE CALAIS	contact@lnpca.org	crchsnpc@wanadoo.fr	gclecler@wanadoo.fr
PICARDIE	picardie.athletisme@wanadoo.fr	crchspic@sfr.fr	
PAYS DE LA LOIRE	athle.paysloire@wanadoo.fr	g.claire@orange.fr	postmaster@courirpaysloire.fr
POITOU	lpca@orange.fr	alain.rinjonneau@wanadoo.fr	lpca@orange.fr
PROVENCE	liguepro@wanadoo.fr	jeanlucdagoumel@yahoo.fr	resultatthorstade.lpa@gmail.com
PYRENEES	secretariat.lmpa@wanadoo.fr	daniel.rousseau.pers@gmail.com	
REUNION	lra974@wanadoo.fr	delongprez@wanadoo.fr	
RHONE-ALPES	athle.rhone.alpes@wanadoo.fr	fservais@club-internet.fr	crchs.lara@wanadoo.fr



PARTENAIRE PRINCIPAL

